

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2349

Bibliothèque Part-Dieu - Remplacement du groupe électrogène - 30 boulevard Marius Vivier Merle à Lyon 3e - Opération n° 03047638 – Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2, programme n° 20005

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2349 - BIBLIOTHEQUE PART-DIEU - REMPLACEMENT DU GROUPE ELECTROGENE - 30 BOULEVARD MARIUS VIVIER MERLE A LYON 3E - OPERATION N° 03047638 – LANCEMENT DE L’OPERATION ET AFFECTATION D’UNE PARTIE DE L’AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-2, PROGRAMME N° 20005 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d’équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Bibliothèque Municipale Part-Dieu : mises aux normes ».

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé l’actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d’équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-2 « Bibliothèque Municipale Part-Dieu Conservation Patrimoine 2015-2020 », programme n° 20005.

Le schéma directeur a classé le remplacement du groupe électrogène de la Bibliothèque de la Part-Dieu en priorité 1. Son remplacement, ainsi que celui de son armoire électrique, nécessitera une mise aux normes du local dans lequel il est situé, ainsi que de ses équipements annexes (cuves, conduit de gaz d’échappement...). Une étude complète sera faite pour déterminer quels sont les équipements à secourir et ceux qui ne doivent plus l’être.

Au stade des études, l’opération est estimée à 240 000 €TTC (valeur juin 2015). Cette opération sera financée par affectation d’une partie de l’autorisation de programme n° 2015-2, programme n° 20005.

La maîtrise d’œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux et autres marchés d’études nécessaires au bon déroulement de l’opération seront attribués en application de la réglementation relative aux marchés publics en vigueur.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2016/2144 du 6 juin 2016 ;

Vu l’avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l’avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le lancement de l'opération n° 03047638 « Bibliothèque Part-Dieu - Remplacement du groupe électrogène » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2, programme n° 20005.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20005, AP n° 2015-2, opération n° 03047638 et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 321, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2016 : 10 000 €;
- 2017 : 230 000 €

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY